



S'Barigmer Bladel



Mittelbergheim

Joyau du vignoble d'Alsace

n° 29 : Mars 2016

Bulletin municipal

L'Agenda

Chers concitoyens,

Si depuis bien longtemps l'hirondelle fait le printemps, gageons que chez nous, les cigognes viendront s'installer dans le nouveau nid chez Nicolas Wittmann.

Concernant nos écoles, une nouvelle grille des effectifs est entrée en vigueur le 2 février 2016. Ces nouvelles dispositions entraînent la fusion de nos deux écoles en 1 seule entité à savoir « l'école primaire de Mittelbergheim » pour la prochaine rentrée. Aujourd'hui, avec la baisse de nos effectifs, c'est la seule alternative pour garder notre école maternelle dans le village.

Nous lançons un appel aux habitants ; il y a une forte demande de garde d'enfants dans notre village mais nous manquons d'assistant(e)s maternelles. Le Relais Assistantes Maternelles situé dans les locaux de la Communauté de Communes à Barr, est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ce sujet.

La première phase de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est bien engagée.

Ce document est un projet commun à l'ensemble des 20 communes, prenant en compte les intérêts et les enjeux spécifiques de chacune. Ce nouveau document devra être mis en place d'ici fin 2019. Il est acté que les différentes études et le projet seront mis à disposition du public ainsi que des réunions avec tous les élus municipaux.

La commission prépare actuellement le budget 2016. Celui-ci tiendra compte d'une baisse des diverses dotations et des recettes. L'objectif sera de réduire les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir investir et mener à bien différents projets que nous ne manquerons pas de vous présenter ultérieurement.

A tous, je vous souhaite un printemps ensoleillé.

Le Maire : Alfred HILGER

2 avril 2016
Journée citoyenne (Oschterputz)

10 avril 2016
Henter'm Kallerladel
Les Vignerons de Mittelbergheim

20, 21, 22 mai 2016 :
Vieux papiers

30 et 31 juillet 2016 :
Fête du Vin
Les Vignerons de Mittelbergheim

Tous les mercredis
du 6 juillet au 31 août 2016 :
Sommermarik

MAIRIE : ouverture au public

Lundi de 16h00 à 19h00

Mercredi de 08h00 à 12h00

Mardi de 13h00 à 14h00

Jeudi de 16h00 à 19h00

Courriel : mairie@mittelbergheim.fr

Site : www.mittelbergheim.fr

Rédacteur en chef : Alfred HILGER.

REGULER L'ECLAIRAGE PUBLIC, UN DEFI A RELEVER

Le conseil municipal a décidé de lancer une expérimentation consistant à couper l'éclairage public aux heures qui se révèle les moins utiles, c'est à dire au cœur de la nuit.

Il s'agit pour la municipalité de réduire la dépense énergétique. Rappelons que la première énergie renouvelable est celle qui n'est pas utilisée. Pour information, la facture d'électricité par l'éclairage public s'élève à 8 200 euros par an à la charge de la commune.

C'est dans cet esprit que plus d'une centaine de communes de France ont mis en œuvre le principe de la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit, en général de minuit jusqu'à 6H du matin.

A partir du mois d'avril et durant 1 an, l'alimentation des lampadaires va être coupée :

- du dimanche au jeudi de 1h à 5h,
- le vendredi et samedi de 2h à 5h.

Cette phase d'expérimentation sera suivie d'un bilan précis de la situation afin d'en tirer les enseignements nécessaires avant la décision finale du conseil municipal.

Un gain écologique mais aussi financier

La coupure de l'éclairage au cœur de la nuit entraîne la réduction de la pollution lumineuse et permet de réduire significativement les nuisances sonores en limitant les rassemblements nocturnes dans certains quartiers. Les scientifiques nous rappellent aussi que cette coupure réduit l'impact négatif sur les écosystèmes. Elle doit permettre enfin de diminuer les coûts de maintenance sur l'éclairage public.

Nous avons fait le choix de commencer la démarche d'économie énergétique par la coupure nocturne qui sera suivi par l'achat de matériel moderne, car les deux démarches se complètent et permettent d'optimiser les économies.

Il faut par ailleurs se garder des fausses « bonnes idées », telles que la coupure d'un lampadaire sur deux. En effet, suite à des expérimentations dans d'autres commune, il en ressort qu'il faut un éclairage public de qualité c'est-à-dire ne laissant pas de trou noir afin de répondre au besoin légitime de circuler en toute sécurité, plus particulièrement pour les piétons notamment enfants et aînés.

Des habitudes et perceptions qui peuvent évoluer

La coupure du courant peut légitimement susciter des craintes. La « peur du noir » est parfaitement compréhensible, même lorsque l'on ne sort pas de chez soi ou que l'on circule en voiture : le milieu est profondément modifié, l'ambiance change, les repères habituels disparaissent. Pour autant, à l'expérience des communes engagées dans cette démarche, ces inquiétudes et perceptions s'estompent assez rapidement. Il en est de même pour ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes. Les retours de la gendarmerie sont formels : les cambriolages s'effectuent essentiellement le jour, lorsque les personnes ont quitté leur logement. En effet, après avoir soigneusement repéré les habitudes diurnes des occupants, les malfrats préfèrent opérer le jour en toute sérénité, sans devoir gérer une présence humaine, ce qui n'est pas le cas la nuit. On peut également noter qu'étant obligés d'utiliser une lampe de poche pour s'éclairer, leur liberté de manœuvre est diminuée.

La coupure du courant peut évidemment poser des problèmes de circulation pour les habitants dans la nuit noire. C'est la raison pour laquelle l'extinction des lampadaires ne doit être programmée qu'à partir de 1h en semaine et 2h le week-end, la municipalité étant partie du constat qu'après cette heure plus personne ne circule, sauf exception : il n'y a pas de restaurant ouvert à cette heure dans le village, les activités associatives sont en général terminées, et la quasi-totalité des habitants rentrés chez eux. Les personnes qui se déplacent occasionnellement tard dans la nuit à pied dans le village peuvent dans cette hypothèse prendre leurs précautions et celles qui rentrent tard après une sortie en ville utilisant leur voiture n'ont pas besoin de l'éclairage public pour circuler à vitesse raisonnable. Il en va de même pour le confort d'accès au logement : pour ouvrir la porte d'entrée, un éclairage ponctuel privé est une solution plus adaptée que l'illumination de tout le village. Au final, la limitation nécessaire du gaspillage énergétique à tous les niveaux nous invite à modifier nos anciennes habitudes et perceptions : l'expérience montre que c'est possible. Cela n'en vaut-il pas la peine ?

Bien sûr il s'agit là de faire des essais, en prenant en compte la spécificité des lieux. Nous serons à l'écoute des riverains pour moduler au mieux la régulation de l'éclairage public.

FLEURISSEMENT 2016 - BONS GERANIUM

Afin d'embellir notre commune durant la période estivale, la commune a décidé de reconduire la fourniture de géraniums (5 géraniums ou autres fleurs pour jardinières par foyer).

Les administrés pourront retirer le bon au secrétariat de la mairie, à partir du 20 avril 2016 et jusqu'au 19 mai 2016, durant les heures d'ouverture au public.

Il est rappelé que ces plants sont offerts aux administrés afin d'embellir les façades des maisons de notre village visibles depuis la rue.

Les fleurs seront à récupérer exclusivement chez l'horticulteur HERZOG à Mittelbergheim ou l'horticulteur ROMAIN à Barr.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes du village sont priés de passer en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille pour se faire recenser. Cette démarche est obligatoire. Une attestation de recensement vous sera remise. Ce document vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux personnes handicapées a émis un avis favorable à la demande d'approbation d'agenda d'accessibilité programmé présenté par la commune.

La mise en conformité des bâtiments publics, représente une dépense estimée à 23 600 €. Les travaux seront donc réalisés sur 4 années à compter de 2016 et programmés comme suit :

- 2016 : école maternelle et école élémentaire,
- 2017 : église catholique et église protestante,
- 2018 : mairie et hôtel de ville,
- 2019 : club house et local jeunes

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune vend deux lots de bois en long :

Lots	Essences	Nombre de pièces	Total en m3	Prix au m3	Prix du lot
MIT 702	Hêtre	17	10,38	40 €	415,20 €
MIT 706	Hêtre (21p. 15,36 m3)	16	16,58	40 €	663,20 €
	Erable (5p. 1,20 m3)				

Etat civil

Naissances



STRIEBEL Nathan Né le 3 février 2016 à Sélestat
Domicilié 10 rue Neuve
Fils de Pascal STRIEBEL et Sophie EHRHART

Décès

Mme HAEGI Emmy, Marguerite née WITTMANN
Décédée le 9 novembre 2015 à Sélestat

Mme DIEDA Suzanne, Paulette née ROSFELDER
Décédée le 19 novembre 2015 à Sélestat

Mme HIRTZ Erna, Madeleine née SELTZ
Décédée le 28 novembre 2015 à Barr

M. REY Auguste
Décédé le 4 janvier 2016 à Barr

Mme LEININGER Hélène née ADAM
Décédée le 15 janvier 2016 à Obernai

M. NEST Jean Paul
Décédé le 2 mars 2016 à Barr

M. WITTMANN André
Décédé le 10 mars 2016 à Obernai

Mariages



DIETRICH Nicolas, Charles, André
et PELGRIN Aurélie, Danièle, Colette
Se sont mariés le 6 février 2016

Grands Anniversaires fêtés depuis novembre 2015

80 ans

M. SELTZ Fernand
Le 27 février 2016,
Domicilié 42a rue Principale

85 ans

M. FREYDER Charles
Le 4 novembre 2015,
Domicilié 2 chemin Sternengass

Mme METZ Thérèse (née ANDRES)
Le 6 novembre 2015
Domiciliée 10 rue Stein

Mme ENGLER Mariette (née SCHAMBER)
Le 18 novembre 2015
Domiciliée 87 rue Principale

Mme PLOCK Maria (née SCHMITZ)
Le 14 mars 2016
Domiciliée 25 chemin Holzweg

95 ans

Mme FRITSCH Fanny (Née MECKERT)
Le 2 janvier 2016,
Domiciliée 61 rue Principale

SAPEURS-POMPIERS DE MITTELBERGHEIM

Mittelbergheim est fier de ses sapeurs-pompiers, un corps qui fête ses 170 ans.

De générations en générations, nos sapeurs-pompiers volontaires ont construits ensemble une équipe soudée par le dévouement et le secours aux personnes. Ces valeurs leurs font aujourd'hui toujours honneur.

Une certitude, le secours d'urgence (incendie, accident, secours aux personnes ...) repose essentiellement sur des sapeurs-pompiers volontaires.

Pérenniser cet engagement, cet esprit de corps, repose aujourd'hui sur les jeunes de notre village.

Au-delà de ces valeurs s'est construit, au sein de leur Amicale, cet indispensable lieu social, cette constante volonté de participer activement à la qualité de vie du village ainsi qu'à son rayonnement.

Jeunes de Mittelbergheim, le corps des sapeurs-pompiers vous invite à rejoindre ses rangs.

N'hésitez pas à contacter M. LAUFFENBURGER Claude au 03.88.08.02.43 ou M. BOECKEL Peter au 06.78.37.14.30 pour une première rencontre.

Vous avez certainement des questions à leurs poser. Ils sont à votre écoute.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

1 Localisez le danger pour vous en éloigner

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

3/ ALERTER
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau** et **@gouvernementfr**

LES ASSOCIATIONS

L'Épée Comme un Pinceau - TAI JI QUAN et QI GONG à MITTELBERGHEIM

L'Association ouvre grand ses portes lors du Kallerladel, le 10 avril (elle proposera, outre un repas oriental traditionnel, un menu entièrement végétarien) et elle vous invite à une semaine de « pratique de santé au lever du jour », ouverte à tous et gratuite, du 27 juin au 1er juillet tous les matins de 6h30 à 7h30, au Rippelsholtz.



Dojo, 53 rue Principale à MITTELBERGHEIM



Renseignements et contacts sur www.dojo-gilg.com
ou sophie@dojo-gilg.com Tél 03 88 08 43 91 / 06 09 05 64 75
ou philippe@dojo-gilg.com Tél 03 68 05 30 78 / 06 51 24 49 41
Bienvenue pour ces pratiques de bien-être !

ASSOCIATION PASSERELLE

L'Association Passerelle est heureuse de partager des moments de calme et de sérénité dans la pratique de mouvements régénérants et revitalisants, issus de connaissances anciennes

Ce qu'en disent les pratiquants :

« Partager un moment de calme et de sérénité dans une vie mouvementée, ou le dialogue et le respect se perdent. Ce moment est également enrichissant sur le thème de la psychologie et du bien-être. »

"Des séances de yoga tout près de chez soi, avec un professeur du village, n'est-ce pas l'opportunité rêvée pour se lancer ? Tout l'organisme en tire profit, mais le ressenti, sans doute, est bien personnel, peut-être différent d'une personne à l'autre... Je ne peux que conseiller de tester une heure de quiétude et de partage."

« Ces séances me permettent de me relaxer et d'équilibrer tous les aspects de mon corps. Je reste concentrée sur la respiration pour aller plus loin dans la détente. Je combats mieux le stress et mon sommeil s'améliore. »
Vous êtes invités à participer à une séance gratuite chaque mercredi de 9h15 à 10h30 ou de 20h à 21h15, salle de la mairie au 2^{ème} étage. Petits groupes de 2 à 5 personnes ...

Journée de découverte, samedi 9 avril 2016 à l'Hôtel de Ville de Mittelbergheim

15h à 16h: SAMAYOGA pour enfant, pour retrouver le calme, la concentration et le contrôle de soi

16h30 à 17h30: Séance wellness, anti stress tout public (prise de parole en public, préparation aux examens)

18h à 19h : Yoga de SAMARA pour adolescent et adultes : Régénération, revitalisation, détente

Contact : Micheline Jauson 06 86 59 53 18 - 03 88 08 08 92

ASSOCIATION DU MUSEE VITICOLE, MEMOIRE DE VIGNERONS

L'occasion nous est donnée régulièrement de prendre la parole dans la page dédiée aux associations, et pour cela nous remercions la municipalité.

Cela nous permet de reprendre contact avec tous les habitants de notre village afin d'informer des activités de l'association et partant de là d'inviter à partager ces moments importants de convivialité.

Le 10 avril prochain, le musée sera ouvert et un stand de vente de petite brocante sera tenu ; La recette permettra de contribuer aux frais d'électricité et d'assurance des deux bâtiments abritant les collections.

L'Assemblée Générale se tiendra le 13 mai 2016.

L'été est aussi la saison d'ouverture régulière du musée les dimanche et les jours fériés. D'ores et déjà l'on peut retenir les dates pour le mois de juillet : les 14 ,24 ,30 et 31.

L'AGE D'OR DE MITTELBERGHEIM

Les prochaines rencontres auront lieu à 15h00 à la salle paroissiale de Mittelbergheim :

- 17 mars : La 3e cloche de l'église protestante
- 14 avril : jeux de société
- 12 mai : Visite du Musée Oberlin
- reprise le ... 10 novembre 2016 !

Andrée Thérèse et Maurice et l'ensemble du groupe „Age d'Or“

PAROISSE PROTESTANTE DE MITTELBERGHEIM

La paroisse protestante sur la « toile »

Retrouvez également les infos paroissiales sur son blog <http://uepal-mittelbergheim.blogspot.fr/>

Semaine Sainte et Pâques

- Vendredi Saint, 25 mars : culte avec Ste Cène à 10h à Mittelbergheim, avec la chorale et le Groupe des Jeunes.

- Pâques, 27 mars (attention passage à l'heure d'été !)

6h00 : avec la paroisse protestante de Barr, nous fêtons ensemble le matin de Pâques par un temps de louange au lever du soleil. Cette célébration très conviviale malgré l'heure matinale se déroulera d'abord autour d'un feu de bois dans le jardin du presbytère, puis sera suivie d'un moment liturgique dans l'église de Barr et d'un petit déjeuner communautaire. Cordiale invitation à tous.

10h00 culte de Ste Cène à Mittelbergheim avec la chorale et l'École du Dimanche.

Présentation/confirmation

Avec les confirmands des paroisses de Barr, Bourgheim, Heiligenstein et Mittelbergheim, nous avons été chez les sœurs du Hohrodberg, dans la vallée de Munster, pour la traditionnelle retraite, qui devra conduire au culte de présentation.

Après concertation les conseils presbytéraux ont décidé que la présentation du dimanche 13 mars, à 10h00, aura lieu à Barr. La confirmation aura lieu le dimanche 1er mai 2016, à Mittelbergheim, à 10h.

Il s'agit de Jade Jessel d'Andlau ; Anna-Rose Gryspeert, Lila Héring, Pauline Ichter, Lucien Matuszewski, Cloé Oesch de Barr ; Pierre Authier, Robin Kress de Bourgheim ; Lucas Meckert de Heiligenstein ; Aline Boeckel, Amélie Kury de Mittelbergheim ; Laura Kassel de Reichsfeld.

50e anniversaire de Confirmation

La classe de 1952, qui a été confirmé le 3 avril 1966, va se retrouver après 50 ans pour un moment convivial qui sera précédé par une Action de grâce à l'église de Mittelbergheim.

Rendez-vous est donné le 3 avril 2016, à 10h30.

Sortie paroissiale annuelle

Le jeudi de l'Ascension (5 mai), nous irons en Moselle participer au culte dominical à Sarrebourg, dans la paroisse où Régine Lehner exerce son ministère pastoral. Le Repas sera tiré du sac. Une feuille d'inscription sera disponible. Renseignement au presbytère de Mittelbergheim.

« Mittelbergheim : Paroisse en fête »

La date retenue est le 12 juin, pour un temps de rencontre, de fête et de partage pour tous les villages faisant partie de notre paroisse et de notre consistoire.

Au programme : culte festif à 10h30 ; repas dans le jardin du presbytère (diverses grillades, Knack... tartes flambées à partir de 17h00) ; animations pour les enfants l'après-midi.

Une feuille d'invitation et d'organisation sera distribuée courant du mois de mai. Cordiale invitation à tous !

Concert de « l'Il aux Roseaux »

La Bande de Hautbois de Mulhouse « l'Il aux Roseaux » a pour objet la promotion et le rayonnement musical des instruments à anches doubles : hautbois, basson, cor anglais, hautbois d'amour.

Samedi 4 juin à 20h30 à l'église protestante de Mittelbergheim avec les guitares de Mulhouse.

Beau moment musical en perspective !